

Le projet de loi de la jeunesse



© C. MARTIGNY/OPALE

■ **Demain après-midi, 577 jeunes de toute la France se réuniront à partir de 13h30 à la Bellevilloise (20^e) pour présenter leur projet de loi aux politiques et le faire voter symboliquement.** «Nous voulons que la jeunesse soit entendue», déclare Jérémie Matteï, vice-président d'AJ! 62. Les Assises pour la jeunesse (AJ!) ont été créées en février 2006 pour donner la parole aux jeunes. Pendant plus d'un an, les AJ! de tous les départements leur ont donné la possibilité d'exprimer leurs attentes et de se faire entendre à travers la question «Que ferais-je si j'étais président ?». A partir de leurs réponses, les représentants des AJ! ont formulé des propositions concrètes dans un texte de loi de 25 pages. Parmi elles, multiplication des testings pour lutter contre les discriminations, création d'une maison de vie citoyenne de la jeunesse permettant un suivi individuel des 15-30 ans ou application plus stricte de la loi SRU obligeant les communes à avoir 20% de logements sociaux. Faïza Guène, la jeune auteur de *Kiffe Kiffe demain* et *Du rêve pour les oufs* (photos) sera présente pour manifester son soutien.